



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Lundi 18 novembre 2019

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h.

Le quorum étant atteint (18 puis 19 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : feuille d'émargement (**Annexe 1**)

Excusés :

Mme Berbain Alexandra, Conseillère consulaire

Mme Degryse Hélène, Conseillère consulaire

Ordre du jour

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 5 juin 2019
- 2 Rapport du Chef d'établissement pour 2018-2019
- 3 Composition des instances
- 4 Carte des emplois résidents 2020-2021
- 5 IMP (Indemnités pour Missions Particulières)
- 6 Sorties scolaires avec nuitées
- 7 CR des Conseils d'écoles de LH et AMS
- 8 Budget Rectificatif n°2-2019
- 9 Budget Initial 2020
- 10 Questions diverses

Remarque : A la demande du proviseur, le point 5 est ajouté à l'ordre du jour.

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : M Silvestre
- 1 représentant enseignant ou 1 représentant parent : Mme Martin (Parent)

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 5 juin 2019

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

18 votants pour, 0 contre, 0 abstention

2. Rapport du Chef d'établissement pour 2018-2019 (Annexe 2)

Comme chaque année, M Barro présente le bilan de la dernière année scolaire complété par quelques remarques notées ci-dessous.

Question Mme Libeaut : Pourquoi les travaux ne peuvent-ils pas se réaliser ?

Réponse de M Barro : Les entreprises ne veulent pas se plier aux contraintes publiques inscrites dans nos appels d'offre. Leurs carnets de commandes sont par ailleurs très remplis.

Question Mme Decool : Pourquoi cela irait-t-il mieux dans les mois à venir ?

Réponse de M Barro: Après deux appels infructueux, les contraintes sont moindres et les appels d'offre peuvent donc intéresser davantage d'entreprises. Les travaux sont décalés mais nous parvenons tout de même à en réaliser certains. On a la volonté de faire les travaux de l'entrée du Primaire et de la cour du Primaire rapidement. On attend toutefois que les contentieux avec les voisins soient soldés pour les lancer.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le dossier est passé en commission interministérielle, le terrain sera racheté à la Fondation en décembre.

Le bail pour l'école d'Amsterdam est signé pour 5 ans, avec 5 années supplémentaires en option. C'est la mairie d'Amsterdam qui est propriétaire des locaux.

L'entreprise de Vigiles a cessé son activité durant l'été (dépôt de bilan). Il a fallu s'adapter dans l'urgence. Une solution pérenne est à l'étude.

Le prestataire informatique a décidé de mettre fin à ses fonctions. L'arrivée du nouveau prestataire est en cours de finalisation pour du long terme.

Un appel au marché est en cours pour le ménage.

Deux contentieux avec des personnels sont en cours également. Les honoraires des avocats représentent un coût important.

Question de M Cordesse : Quel est ce coût ?

Réponse de M Barro : Environ 150 000 euros par an.

Tous ces dossiers (immobilier, appels d'offre, contentieux, ...) sont invisibles mais chronophages. Ils représentent de lourdes tâches qui mobilisent énormément les services administratifs et financiers.

Pour ce qui est de l'investissement informatique, l'établissement a acheté entre autres 105 PC, des TBI, Un personnel à temps plein se consacre désormais exclusivement à la gestion du parc informatique.

Les travaux de l'entrée principale doivent permettre de libérer des agents pour les menus travaux dans l'établissement.

Question de Mme Libeaut: Y a-t-il eu des embauches récemment ?

Réponse de M Barro : Une infirmière (20h/semaine) et un psychologue scolaire (20h/semaine)

M Barro précise que pour le périscolaire, un point sera fait en février par l'établissement. Les parents d'élèves seront sollicités.

M Barro remercie les directeurs des deux écoles pour la gestion du périscolaire et il remercie aussi Delidej qui s'est bien adapté aux demandes et retours.

3. Composition des instances (Annexe 3)

4. Carte des emplois résidents 2020-2021

Le proviseur demande le maintien de la carte des emplois actuelle. (Cela concerne les postes Vacants ou susceptibles de l'être).

Les demandes de création pourront se faire dans un second temps, notamment dans le cadre du développement d'Amsterdam.

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention
(Mme Ghara a rejoint le CE à l'issue du point 1)



5. Indemnités de missions particulières

Les IMP sont les mêmes que l'an dernier à l'exception de celle octroyée pour le projet « Ambassadeur en herbe », non reconduit cette année.

Une nouvelle IMP est proposée pour le projet « Laboratoire de mathématiques »

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

6. Sorties scolaires avec nuitées (Annexe 4)

Présentation par le directeur d'école de La Haye

Lieu	Archéon (Pays-Bas)
Classes concernées	CE2A, CE2B, CE2C
Effectif	64 enfants et 8 adultes
Dates	25 et 26 mai 2020 (dates confirmées récemment)
Activités prévues	Découverte des arts et des métiers du Moyen-âge et de l'Antiquité
Tarif plafond	145 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Anvers – Projet Rubens (Belgique)
Classe concernée	CM1A
Effectif	24 enfants et 3 adultes
Dates	du 12 au 15 mai 2020
Activités prévues	Rubens, un peintre à Anvers + ateliers - Bruxelles : Musée de l'Europe et musée de la BD - Anvers, un port international - L'imprimerie : Musée Plantin Moretos + Ateliers
Tarif plafond	350 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Lorentzen (France)
Classes concernées	CM1B et CM1C
Effectif	47 enfants et 5 adultes
Dates	du 7 au 13 juin 2020
Activités prévues	Nature et sport, Culture régionale, Environnement
Tarif plafond	450 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Olhain (France)
Classes concernées	CM2A, CM2B, CM2C
Effectif	76 enfants et 9 adultes
Dates	du 11 au 15 mai 2020
Activités prévues	Visite du musée de la Mine, Journée Sciences (fusées à eau et système solaire), Course d'orientation, VTT, tir à l'arc, escrime, randonnée nature, parcours filets, challenge sportif
Tarif plafond	400 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention



Lieu	Marcourt (Belgique)
Classes concernées	Tous les CE1 (année scolaire 20-21)
Effectif	50 enfants et 5 adultes
Dates	octobre 2020
Activités prévues	Sciences - Environnement
Tarif plafond	250 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Présentation par la directrice d'école d'Amsterdam

Lieu	De Haan (Belgique)
Classes concernées	CE1 et CE1-CE2
Effectif	52 élèves
Dates	du 2 au 5 juin 2020
Activités prévues	Visite du parc naturel de Zwin, pêche aux crabes, visite d'un chalutier, visite d'un musée de la mer (See-life)
Tarif plafond	300 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Baie de Somme (France)
Classes concernées	CE2- CM1 et CM1-CM2
Effectif	52 élèves
Dates	du 30 mars au 3 avril 2020
Activités prévues	Char à voile, visite de la baie de Somme, pêche à pied, fabrication d'un cerf-volant
Tarif plafond	500 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Londres (RU)
Classe concernée	Sixième
Effectif	13 élèves
Dates	du 11 au 15 mai 2020
Activités prévues	Il s'agit d'un échange avec EIFA de Londres qui comprendra aussi l'accueil des élèves anglais (juin). A Londres, découverte de la ville, de ses monuments et visite de plusieurs musées. Spectacle : comédie musicale
Tarif plafond	700 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Remarque : Ce voyage reste à confirmer. Pour l'instant, tous les problèmes juridiques ne sont pas levés.

Question de Mme Libeaut : 700 euros, n'est-ce pas cher pour un voyage à Londres ?

Réponse de Mme Alric : Le prix présenté est un prix plafond. Le coût sera très certainement voisin de 550 euros.



Présentation par la proviseure adjointe des sorties prévues au Secondaire

Lieu	Dublin
Classes concernées	Les trois classes de Quatrième
Effectif	78 + 6 adultes
Dates	du 29 mars au 2 avril 2020
Activités prévues	Musée, danses et musiques irlandaises, sport locaux
Tarif plafond	705 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Lieu	Apeldoorn
Classes concernées	Elèves de Cinquième néerlandophones
Effectif	45
Dates	du 6 au 8 avril 2020
Activités prévues	C'est un projet linguistique. Ce voyage doit être fait en totalité en NL.
Tarif plafond	253 euros
Vote du CE	14 votants pour, 1 contre, 4 abstentions

Remarques

- 5 élèves ne sont pas concernés car ils ne font pas de néerlandais ; ils auront un emploi du temps particulier pendant la durée du séjour.
- Les familles de ces 5 enfants souhaiteraient qu'ils soient inclus dans ce projet.
- L'APE regrette que tous les élèves de Cinquième ne participent pas à cette sortie et précise que les autres années ce voyage était fait dans le cadre de l'EPI néerlandais et que tous les élèves de 5^{ème} y participaient.

Question de Mme Ghara : Que se passe-t-il si le vote du CE est négatif ?

Réponse de M Barro : Le voyage ne se fait pas.

Lieu	Chicago
Classes concernées	Seconde
Effectif	6 élèves et 2 adultes
Dates	du 15 au 20 juin 2020
Activités prévues	Jeux internationaux de la jeunesse
Tarif plafond	600 euros
Vote du CE	19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Remarque : Des dons et une subvention de l'Aefe compléteront le financement des familles pour ce voyage.

Remarque de Mme Decool : Tous ces voyages représentent un budget important.

Réponse de M Barro : La Caisse de solidarité doit être sollicitée en cas de difficultés. Elle l'est peu. Sur les dossiers destinés à cette caisse, il est possible de mentionner que la fratrie est concernée par plusieurs voyages.

L'APE précise qu'en effet les sommes en jeu sont importantes mais ajoute que, globalement, les familles se réjouissent de l'organisation de ces voyages.

7. CR des Conseils d'écoles La Haye et Amsterdam

Amsterdam

Le Conseil d'école a eu lieu le 15 octobre 2019. Les principaux points abordés :



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Les élections
- Les effectifs : 231 élèves avec des listes d'attente importantes pas seulement en PS
- La structure : 1 PS, 1 MS, 1MS/GS, 1 GS, 1CP, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2/CM1, 1 CM1/CM2
- Personnalisation des parcours : 14 élèves en Aide Personnalisée, 13 PAI et 6 PAP
- Les principaux projets en lien avec le projet d'établissement : Festival du film français, Rencontres avec des auteurs, Percussions corporelles, Théâtre-Danse du monde, Correspondance, Nature à l'école, Projet Plasticvissen, Web radio en anglais...
- Les questions diverses : la politique des langues, le projet informatique, le développement de la structure d'Amsterdam.

Question de Mme Libeaut : Qu'en est-il de l'obligation de scolarisation à 3 ans ?

Réponse de Mme Alric : L'accueil se fait dans la limite des places disponibles.

Précision de M Barro : On optimise la structure pour limiter les listes d'attente en restant raisonnable sur le nombre d'élèves par classe.

La Haye

Le Conseil d'école a eu lieu le 17 octobre 2019. Les principaux points abordés :

- Les élections
- Les informations générales sur la rentrée 2019 : structure, effectifs, statistiques, ... 20 classes, 6 en maternelle, 14 en élémentaire, 490 élèves en tout.
- L'accueil périscolaire réorganisé entre juin et septembre
- Présentation des principaux projets de l'année : Vers une éco-école, les sorties culturelles, course longue, semaine du goût, la grande lessive, Kinderboekenweek, Halloween, Semaine des lycées français, école et cinéma, ...
- L'évaluation et le passage à la semestrialisation et validation du socle
- Présentation des projets de sorties avec nuitées
- Les questions diverses : la politique des langues, les modalités d'encadrement durant les récréations et la pause méridienne, la santé scolaire.

8. Budget rectificatif n° 2-2019 (Annexe 5)

Question de Mme Decool: Quels sont les voyages qui ne se sont pas réalisés ?

Réponse de Mme Inchauspé : Washington et la sortie Géologie

Le Conseil donne son avis après la présentation du BR2.

Vote pour information :

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Bilan des voyages scolaires 2019 (Annexe 6)

Les soldes des voyages de Berlin et De Haan seront intégralement remboursés aux familles (car supérieurs à 8 euros par élève). Pour les autres voyages, le solde est inférieur à 8 euros. Les familles en sont informées et peuvent demander le remboursement.

Question de l'APE : Pourquoi les sommes ne sont pas réaffectées aux futurs voyages ?

Réponse de Mme Inchauspé : Nous n'avons pas le droit de le faire.

Le CE donne son accord pour que les sommes qui ne seront pas réclamées et rendues, abondent la Caisse de solidarité.

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

9. Budget initial 2020 (Annexe 7)

Remarques :

- Concernant les frais de scolarité, il est important de ne pas dépasser la barre symbolique des 10 000 euros /an pour le lycée. Ce prix s'établit aussi au regard de la concurrence.
- La direction a la volonté d'harmoniser peu à peu les tarifs des deux sites : La Haye et Amsterdam.
- Les taux d'inflation permettant de construire le budget sont des taux moyens donnés par des organismes internationaux. Dans la réalité, ils sont supérieurs.
- La direction cherche à augmenter la part du pédagogique en faisant des économies sur le fonctionnement depuis plusieurs années.
- La mise à niveau de notre réseau informatique et sa sécurisation vont lourdement impacter cette ligne budgétaire l'an prochain.
- Nous ne recevons pas de subvention directe de la Fondation cette année.
- Un point doit être fait concernant les dons proposés par le Kemvo et le Fundam.
- Le taux de remontée des Résidents reste fixé à 59%. Aucun « coût complet résident » n'est supporté par le lycée van Gogh.
- Le budget permet d'assurer le développement d'Amsterdam sereinement.

Question de Mme Longour : La SI continue-t-elle de se développer ?

Réponse de M Barro : Oui, deux niveaux supplémentaires seront concernés l'an prochain : Quatrième et Terminale. Le coût de la SI est d'environ 1200 euros par élève mais les tarifs resteront à 800 euros l'an prochain. Ces coûts supplémentaires sont intégrés aux bourses scolaires pour les familles concernées.

Vote pour information :

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention

M Barro précise qu'il n'y a pas eu de don de la fondation cette année. M Barro remercie Mme Inchauspé et toute son équipe pour tout le travail réalisé.

10. Questions diverses

Questions de l'APE

1. Les investissements réalisés (ouverture du collège, section internationale, service aide aux devoirs) ont-ils un impact sur l'offre pédagogique actuelle ? Quels sont leurs objectifs ?

Réponse de M Barro. Ces investissements qui ont entraîné un travail très important pour les personnels administratifs ont un seul objectif : pouvoir répondre à la concurrence qui s'est développée et qui proposait des services que l'établissement n'avait pas. Sans un service de restauration, une offre augmentée du périscolaire avec une garderie, le lycée ne pouvait pas être concurrentiel. Peut-être que nous n'avions pas vu que la population évoluait, que de plus en plus de familles ont deux parents qui travaillent, et que les familles cherchent une offre permettant de ne pas avoir le stress d'une organisation complexe pour aller chercher les enfants. C'est un projet permettant d'augmenter la qualité de vie des familles, il faut se rendre compte qu'entre 2012 et 2016, l'équivalent de plus d'une division partait à la concurrence chaque année. La deuxième raison de ce départ était liée à une vision erronée d'un niveau de langue, je dis bien erronée.

Il fallait réagir, tout en revenant à une offre à la française, qui ne soit pas dans une dérèglementation de dispositifs. L'objectif était au départ de faire évoluer l'offre mais j'étais convaincu qu'il fallait au moins 4 voire 5 ans, il nous en a fallu beaucoup moins. La politique de communication a évolué. Le nouveau site, l'ENT sont importants quand les familles font leur choix. Le résultat est que nous avons rouvert deux classes



primaires, nous enregistrons des arrivées dans les petites classes, l'avenir est garanti, mais je sais que cela est fragile. L'objectif n'est pas de croître mais de consolider l'existant pour permettre de réaliser les projets.

2. Comment sont choisis les projets pédagogiques financés par l'établissement ?

Réponse de M Barro. En début d'année, nous demandons aux enseignants de nous faire la liste des projets. En parallèle, le budget se construit en déterminant les différentes enveloppes. Avec l'équipe de direction, nous faisons un premier choix avec des critères de pertinence par rapport au projet d'établissement, la récurrence de l'action, la possible capacité à s'inclure dans un projet inter degré, le lien avec la programmation du poste diplomatique. Une fois que ceci est fait Mme Inchauspé inclut les projets dans le budget. En cas de marge budgétaire, on regarde si on peut abonder le financement, c'est ainsi que nous faisons des dossiers de financement AEFÉ ou mutualisation, et pour terminer je fais des choix définitifs selon les critères précédents, en veillant que d'une année sur l'autre certains projets puissent obtenir satisfaction. C'est un processus très dense mais très important pour le chef d'établissement dans l'acte de pilotage pédagogique de l'établissement.

Questions des personnels du 1^{er} degré La Haye

1. Où en est-on dans l'avancée des travaux ?

Réponse de M Barro. Cf Annexe 2 : rapport du chef d'établissement.

2. Les membres de la Commission salaire ont étudié les grilles de salaires des personnels en contrat local. Après études et réflexions, elle a fait des propositions il y a 6 mois mais aucun retour de la direction à ce jour. Qu'en est-il des réflexions et pistes de travail? Que devient cette commission puisque ces membres ne sont plus représentants des personnels?

Réponse de M Barro. C'est un processus qui est long, car les éléments sont complexes car en lien avec l'équilibre budgétaire. La commission est composée d'élus, ce sont donc pour moi des élus qui prennent la suite puisque ce sont les membres de CHSCT. La réflexion se poursuivra notamment sur les contrats retraites.

3. Il y a eu aussi une proposition d'augmentation des salaires pour 2020. Y aura-t-il une augmentation des salaires des personnels en contrat local en 2020 ? et de combien ?

Réponse de M Barro. Voir le BI. (Annexe 7)

4. Qu'est-il prévu au budget en informatique pour continuer à équiper l'établissement (au regard de l'axe 3 du projet d'établissement "le numérique au service des apprentissages ») ?

Réponse de M Barro. Voir le BI (Annexe 7)

Au regard des gros investissements déjà faits et de l'investissement à faire sur les serveurs, les marges de manœuvres seront forcément limitées dans ce domaine l'an prochain.

Questions de l'AIPL :

ETAT NEANT

Questions des personnels du 2nd degré :

ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam :

ETAT NEANT

Questions des élèves :

ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Les secrétaires de séance :

M Silvestre

Mme Martin

M Barro, Proviseur